

# **COMMUNE D' YVERDON - LES - BAINS Service des Travaux et de l'Environnement**

# Mode de réfection des fouilles

Dess: juin 2010

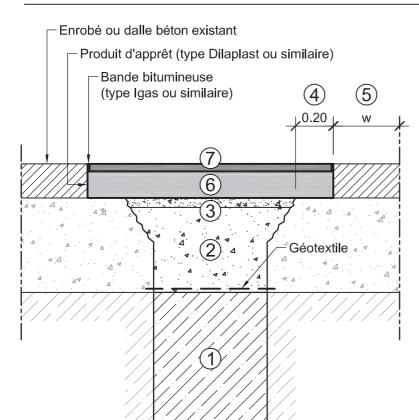
Ech: schématique

gaf

Plan n°: FT-01

M:\Bur Technique\Détails constructifs STE\Permis de fouille\FT-01.dwg

## Reconstruction "chaud sur chaud"



### Légende:

- 1. Remblayage de la fouille avec tout-venant ou limon saturé à l'eau
- 2. Couche de fondation en grave non traitée 0/45
- 3. Couche de réglage en grave non traitée 0/16
- 4. Coupes complémentaires
- 5. Talon à dégrapper si w ≤ 50 cm.
- 6. Couche de support
- 7. Couche de roulement

### Contact STE:

Chef de voirie, M. Barraud au 024 423 63 70 ou 079 549 47 76

# Composition de la chaussée

### Remarques générales:

- Tous les matériaux extraits seront remplacés par des matériaux sains.
- Remblayage et compactage soigné par couches de 30 cm maximum.
- Bien nettoyer avant d'appliquer une couche d'accrochage sur de l'existant.
- STE devra être avisé 24h à l'avance avant pose de l'enrobé et à la fin des travaux pour la reconnaissance finale.

### Route principale:



- 7 AC 11S ou AC MR 11, ép= 40 mm.
- 6) ACT 22S, ép= 2 x 70 mm.
- 3 GNT 0/16, ép= 5 cm.
- ② GNT 0/45, ép= 45 cm.

### Trottoir:



- 7) AC 8S, ép= 30 mm.
- (6) ACT 16S, ép= 50 mm.
- (3) GNT 0/16, ép= 5 cm.
- (2) GNT 0/45, ép= 35 cm.

### Route secondaire:



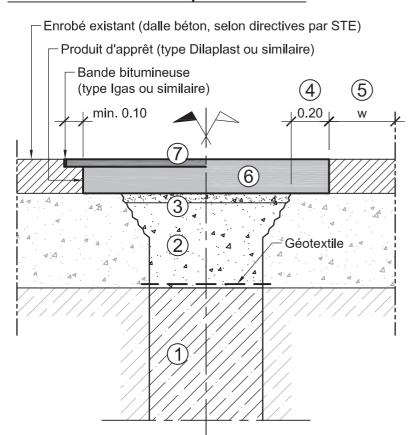
- 7 AC 11S ou AC MR 11, ép= 40 mm.
- (6) ACT 22S, ép= 90 mm.
- 3) GNT 0/16, ép= 5 cm.
- (2) GNT 0/45, ép= 45 cm.

### Trottoir abaissé:



- (7) AC 8S, ép= 30 mm.
- (6) ACT 16S, ép= 70 mm.
- (3) GNT 0/16, ép= 5 cm.
- 2) GNT 0/45, ép= 35 cm.

# Reconstruction provisoire



### Légende:

- 1. Remblayage de la fouille avec tout-venant ou limon saturé à l'eau
- 2. Couche de fondation en grave non traitée 0/45
- 3. Couche de réglage en grave non traitée 0/16
- 4. Coupes complémentaires
- 5. Talon à dégrapper si w ≤ 50 cm.
- 6. Pose de la couche de support au niveau de la couche de roulement
- 7. Fraisage et pose de la couche de roulement

La composition de la chaussée et les remarques générales restent valable pour ces cas.

# Reconstruction pavage

Les travaux nécessitant la pose de pavés, devront être exécuté par un paveur professionnel

# Reconstruction provisoire Reconstruction définitive 3 5 6 7 8 3 4 3 rangs w ép= 35 cm.

### Légende:

- 1. Remblayage de la fouille avec tout-venant ou limon saturé à l'eau
- 2. Couche de fondation en grave non traitée 0/45, ép= 35 cm.
- 3. Déposes complémentaires

Axe de chaussée, joint de reprise, joint de dalle béton, bord de route, limite de DP ou arrêt de revêtement

- 4. Talon à déposer si w ≤ 50 cm.
- 5. Couche de fondation en grave non traitée 0/45, ép= variable
- 6. Couche de roulement provisoire en ACT 16 N, ép= 60 mm.
- 7. Lit de gravier 3/6. ép= 3 à 5 cm.
- 8. Pose de pavés similaire en type, dimensions et teintes que les existants. Joints: mortier résistant aux fondants chimiques, type Samco 88 ou similaire (en cas de réouverture rapide au trafic, utilisation d'un adjuvant approprié type Samco Quick ou similaire)